RÉUSSIR ENSEMBLE LE PROJET POINTOIS LOÏC MARTOL



Chères Pointoises, Chers Pointois, Cher(e)s voisin(e)s,

En lice pour le deuxième tour des élections municipales et communautaires de Pointe-à-Pitre, Marie-Eugène TROBO-THOMASEAU, et moi même, avons voulu marquer cette alliance par une nouvelle façon de concevoir la politique.

Notre ville de Pointe-à-Pitre est à la croisée des chemins, entre le doute et l'espoir, l'abandon et la résilience, l'obscurantisme et la renaissance. Il nous appartient de la remettre sur la bonne voie, en saisissant l'opportunité d'un changement de gouvernance le 28 Juin prochain. Cette échéance est cruciale pour notre vie quotidienne puisque vous désignerez le maire et son équipe qui auront la **responsabilité**, de la **cohérence**, de la **probité** pour le devenir de notre ville jusqu'en 2026 et les années futures.

Soucieux de rompre avec des pratiques qui ont perduré, nos équipes ont initié une démarche participative et fédératrice au sein de laquelle se rassemblent des femmes et des hommes de tous âges, de toutes les communautés, aux compétences multiples et complémentaires avec un but précis à l'esprit : donner notre temps et mettre à profit nos talents, notre dynamisme et notre détermination, avec le concours de toutes les bonnes volontés, pour que revive notre ville, par amour et engagement pour elle.

Pour ma part, je suis un responsable associatif, actif depuis plus de 25 ans auprès des jeunes et des séniors et exerçant depuis 17 ans en qualité d'ingénieur dans les domaines de la qualité, la sécurité, l'environnement, et en lien avec les réglementations européenne et nationale.

Nous formons le "Projet Pointois Ensemble", conscients des contraintes et enjeux auxquels devra faire face Pointe-à-Pitre et résolument décidés à la guider vers un meilleur avenir à travers des actions sur mesure au service d'une vision stratégique ambitieuse.

CHOISIR D'AVANCER, C'EST VOTER LOÏC MARTOL







#### 1. POINTE-À-PITRE ENSEMBLE

Dans un souci de proximité, nous rendrons le conseil municipal plus transparent et plus accessible, à travers des réunions visibles en direct ou délocalisées, et des décisions disponibles facilement diffusant une information compréhensible par l'ensemble des habitants. L'ambassadeur de quartier, une innovation, ira à la rencontre des Pointois(es) en tout lieu et à tout moment pour débattre et construire ensemble un meilleur avenir pour Pointe-à-Pitre.

## 2. POINTE-À-PITRE FINANCIÈREMENT APAISEE

Appliquer les recommandations de la Chambre Régionale des Comptes et réaliser un « état des lieux » financier pour connaître les marges de manœuvre possibles pour une prospective réaliste, et en priorité, réduire le déficit de la section de fonctionnement qui oblige à emprunter pour investir, faute d'autofinancement.

Présenter ensuite un plan de redressement qui concernera les recettes et les dépenses, avec la mise en place d'une comptabilité d'engagement dématérialisée et le financement du programme "Action Cœur de Ville"

Faire de la fiscalité un outil d'innovation au service de la ville et proposer une extension du champ d'application de la zone franche d'activité nouvelle génération (ZFANG).

Recenser les actifs de la ville et les terrains ou lieux non rétribués ou valorisés dans le budget.

Faciliter l'accession à la propriété des logements sociaux avec l'aide d'un organisme foncier solidaire, à travers le dispositif action logement pour les particuliers et les professionnels et mettre en place une société coopérative d'intérêts collectifs pour dévelloper et faire appel aux investisseurs privé dans un partenariat public privé (PPP).

### 3. POINTE-À-PITRE INNOVANTE ET ATTRACTIVE

Sécurité, salubrité, tranquillité sont nos priorités.

Revoir la gestion du stationnement en concertation avec les commerçants et les résidents du centre-ville.

Recenser les commerces vacants afin de convaincre leurs propriétaires de les remettre sur le marché notamment pour installer des boutiques à l'essai avec des conditions avantageuses offertes aux porteurs de projets. Utiliser, si nécessaire, le droit de préemption commercial pour sauvegarder les commerces et l'artisanat de proximité. Travailler avec le manager de centre ville est un acteur majeur pour l'interface les acteurs économiques et la municipalités.

#### 4. POINTE-À-PITRE DURABLE

La transition écologique est un levier du développement économique car l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie permettra de renforcer l'attractivité. Nous ferons des établissements scolaires des lieux écologiques exemplaires. Amener la nature, végétaliser la ville c'est créer une valeur économique alternative.

Accélérer la transition écologique par l'économie sociale et solidaire nous permettra d'aller vers plus de justice sociale et également de dynamiser le territoire. C'est une économie de proximité contribuant à la création d'emplois et participant à l'intérêt général avec la coopérative d'activités et d'emplois.

### 5. POINTE-À-PITRE HISTORIQUE, PATRIMONIALE ET TOURISTIQUE

Nous engagerons une politique de valorisation et de rénovation du patrimoine, l'un des axes majeurs du programme d'Action Coeur de Ville en vue d'obtenir pour le centre-ville le label de Site Patrimonial. Ce sera l'une des mesures renforçant l'attrait touristique de la ville.

## 6. POINTE-À-PITRE ACCESSIBLE ET SOLIDAIRE

En début de mandat, nous demanderons au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) la production d'une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) pour faire émerger des solutions aux besoins concrets des personnes dans tous les domaines de la vie sociale.

En partenariat avec l'Association « La nuit du handicap » et les associations locales, nous demanderons au CCAS d'organiser la « Nuit du handicap » pour créer la rencontre, briser les clichés, et révéler les talents.

Pour les plus de 60 ans représentant déjà 25% de la population, nous innoverons en créant un pacte local pour la longévité selon la démarche proposée par l'association « Villes Amies des Aînés » et la mise en place du CLSH pour nos aînés.

Nous interviendrons pour qu'une "Maison France Services" soit rapidement créée à Pointe-à-Pitre, où le besoin est important compte tenu du départ de la quasi-totalité des administrations, pour accompagner les usagers dans leurs démarches et pour venir en aide au public souffrant d'illectronisme.

# 7. POINTE-À-PITRE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE

Donner l'opportunité aux Pointois et aux Pointoises la possibilité de pratiquer les disciplines sportives ou éducatives de leur choix, dans les meilleures conditions.

Créer une dynamique forte autour du sport en réalisant un état des lieux quant à l'offre actuelle et créer un musée du sport Pointois car nombreux sont ceux qui sont natifs de la ville.

Mettre en place un Conseil des Associations, une instance de réflexions et de partenariats entre le mouvement associatif et la municipalité, les associations attendant divers soutiens : le financement, le bénévolat, la communication, la stratégie, seront examinés dans ce cadre.